

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001320-247

DATE : 28 mars 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE SHAUN E. FINN, J.C.S.

ISABELLE GIARD

Demanderesse

c.

3M COMPANY

COMPAGNIE 3M CANADA

DUPONT DE NEMOURS, INC.

THE CHEMOURS COMPANY

DUPONT CANADA

LA COMPAGNIE CHEMOURS DU CANADA

JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PUBLIC LIMITED COMPANY

TYCO FIRE PRODUCTS LP

BASF SE

BASF CORPORATION

BASF CANADA INC.

ARKEMA CANADA INC.

ARKEMA INC.

ARCHROMA CANADA, CORP.

CHUBB FIRE & SECURITY CANADA CORPORATION

CHUBB FIRE LIMITED

RTX CORPORATION (ANCIENNEMENT UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION)

AMEREX CORPORATION

DYNAX CORPORATION

BUCKEYE FIRE EQUIPEMENT COMPANY

CORTEVA INC.

NATIONAL FOAM, INC.

Intimées

JUGEMENT

- [1] **VU** que, le 5 juillet 2024, la demanderesse dépose une *Demande d'autorisation d'exercer une action collective et de nommer la demanderesse à titre de représentante du groupe*;
- [2] **VU** que, le 18 septembre 2024, la demanderesse dépose une *Demande d'autorisation modifiée d'exercer une action collective et de nommer la demanderesse à titre de représentante du groupe* (« **Demande modifiée** »);
- [3] **VU** que, le 16 février 2026, la demanderesse a déposé une *Demande pour permission de substituer et de modifier la demande d'autorisation pour exercer une action collective et pour être désignée représentante* (la **Demande de modification**).
- [4] **VU** que la demanderesse, Mme Isabelle Giard, désire être substituée par Mme Sylvie Gonthier à titre de représentante proposée de l'action collective;
- [5] **VU** que la demanderesse souhaite restreindre la portée du groupe visé par l'action collective afin d'en exclure les personnes morales de droit public;
- [6] **VU** que la demanderesse demande la permission de procéder à d'autres modifications afin d'ajouter, notamment, certaines allégations à la *Demande modifiée* et certaines violations potentielles de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ c Q-2.
- [7] **VU** que les intimées ne contestent pas la *Demande de modification*;
- [8] **VU** que la *Demande de modifications* respecte les règles relatives aux modifications des actes de procédures établies par les articles 206 à 208 et 585 du *Code de procédure civile*, ainsi que les principes directeurs de la procédure;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [9] **ACCUEILLE** la *Demande pour permission de substituer et de modifier la demande d'autorisation pour exercer une action collective et pour être désignée représentante*;

[10] **AUTORISE** la substitution de Madame Isabelle Giard par Madame Sylvie Gonthier à titre de représentante proposée du groupe;

[11] **AUTORISE** l'ajout des pièces P-62 et P-63;

[12] **AUTORISE** la demanderesse à notifier à toutes les défenderesses et à déposer au dossier de la Cour une version modifiée de la « *Demande d'autorisation modifiée d'exercer une action collective et de nommer la demanderesse à titre de représentante du groupe* », datée du présent jugement;

[13] **LE TOUT**, sans frais de justice.



SHAUN E. FINN, J.C.S.

Me Saro Turne
Me François Pariseau
Me Andrea Roulet
SLATER VECCHIO
Avocats de la demanderesse Isabelle Giard

Me Christian Trépanier
Me Mathieu Leblanc-Gagnon
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats des défenderesses Amerex Corporation

Me Fadi Amine
Me Elise Malenfant
MILLER THOMSON SENCRL
Avocats des défenderesses Arkema Canada Inc. et Arkema Inc.

Me Sylvie Rodrigue Ad.E.
Me Anne Merminod
Me Alexandra Hebert
Me Karl Boulanger
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS S.E.N.C.R.L.
Avocats des défenderesses Tyco Fire Products LP et Johnson Controls International PLC

Me Ariane Bisaillon

BLAKE, CASSELS & GRAYDON LLP

Avocats des défenderesses DuPont Canada, DuPont De Nemours, Inc., La Compagnie Chemours du Canada, The Chemours Company, et Corteva Inc.

Me Vincent Rochette

Me Maya Angenot

Me Mélissa Devost

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA LLP

Avocats des défenderesses Chubb Fire & Security Canada Corporation and RTX Corporation (anciennement United Technologies Corporation)

Me Michel Gagné

Me Emmanuelle Poupart

Me Andrée-Anne Labbé

Me Laurence Angers-Routhier

MCCARTHY TÉTRAULT LLP

Avocats des défenderesses Compagnie 3M Canada et 3M Company

Me Tania Da Silva

Me Annie-Claude Authier

DLA PIPER (CANADA) LLP

Avocats des défenderesses BASF Canada Inc., BASF Corporation, et BASF SE

Me Yves Martineau

Me Jean-Francois Forget

STIKEMAN ELLIOTT LLP

Avocats des défenderesses Archroma Canada, Corp.

Me Antoine Motulsky-Falardeau

Me Catherine LaRose

THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR S.E.N.C.R.L.

Avocats des défenderesses Buckeye Fire Equipment Company

Me Marc-Andre Landry

Me Myriam Brixi

Me Catherine Fortin-Laurin

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.S

Avocats des défenderesses Dynax Corporation

Me Guy Poitras

Me Gabriel D'Addona

GOWLING WLG (CANADA) SENCRL, SRL

Avocats des défenderesses National Foam, Inc.

500-06-001320-247

PAGE: 5

Date d'audience : Au vu du dossier